

EDITION DU SOIR

Le Seul Journal
Indépendant
Du Canada

LE CHEMIN
DE CEINTURE

Les plans soumis à la Commission du Havre

Les commissaires du Havre se sont réunis, hier après-midi, ils ont reçu les plans du chemin de fer de ceinture. Le maître du Havre et l'ingénieur en chef sont chargés de les examiner.

M. Sargeant demande à la commission du Havre les plans et devis des améliorations au havre, afin que la compagnie du Grand Tronc puisse, si elle le trouve à propos, présenter des suggestions à ce sujet.

L'ingénieur en chef devra préparer ses plans.

Le rapport suivant du comité de pilotage a ensuite été soumis à la commission :

Montréal, 23 mars 1895.

Aux Commissaires du Havre de Montréal.

Messieurs,

Votre comité de pilotage, à une assemblée tenue aujourd'hui, ayant examiné les différents matériaux qui lui ont été soumis dernièrement, fait le présent rapport et recommande ce qui suit :

Que, parmi ceux qui ont fait application, M. Patrick Flynn soit nommé agent du pilotage de Montréal à Québec, et que le comité des Pilotes soit averti que, sous l'interprétation de l'acte du Pilotage par le département de la Justice à Ottawa, et l'acte de 1894 des Commissaires du Havre de Montréal, toutes les dépenses ci-après faites par les commissaires agissant comme autorisés en fait de pilotage soient payées de même le revenu du pilotage.

Votre comité croit aussi devoir recommander que, vu la pétition signée par tous les pilotes au sujet de M. Danne Cayan, on doit accorder à celui-ci le plein montant de sa pension, soit \$90 par quartier, à partir du 1^{er} août dernier, au lieu de \$60 qu'il recevait.

Votre comité soumet encore que, par leur rapport du 4 mars et agissant en qualité de commissaires, ils ont servi les différents compagnies de bateaux faisant le commerce dans les ports de goffe, que les pilotes devront être choisis, la saison prochaine de navigation, à raison de deux pilotes pour trois vaisseaux au lieu d'un pilote pour deux vaisseaux tel qu'il existait.

Enfin, ils font savoir qu'une copie du présent rapport a été envoyée au secrétaire du comité des pilotes, pour information.

Andrew Allan, Richard White, L. E. Morin, J. O. Villeneuve, V. Hudson.

Après quelques affaires de routine la séance est ajournée.

A L'HOPITAL CIVIQUE

Ce que coûtera le soin des malades

La commission d'hygiène s'est réunie, hier après-midi, dans le but de s'occuper avec les autorités de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital Général, pour le soin des malades à l'Hôpital civil.

Le Dr. Lachapelle dit que le coût de l'entretien de 15 patients sera comme suit :

Médecin résident, 3 heures, 2 gardes-malades, 2 servantes, un cuisinier, une femme pour laver, un portier, un homme de cour, etc. \$2,900

Chauffage et cuisine du département de l'hygiène, etc. 250

Téléphone, etc. 200

Médecins, etc. 200

Chaque article de chauffage, etc. 2,025

Il sera chargé un extra de 75 centimes par jour à tout malade additionnel au nombre 15.

Total.....\$5,625

M. Thomas Davidson dit que le coût minimum pour l'entretien du pavillon destiné aux protestants sera de \$3,000 ainsi réparti :

Médecin, matrone, 4 gardes-malades, un cuisinier, 2 servantes, portier, cocher, homme de cour, etc. \$3,025

Médecins, éclairage, etc. 1,025

Entretien du personnel, etc. 3,025

Total.....\$5,000

Comme dans le pavillon catholique, la cité devra payer 75 centimes par jour à chaque patient au-dessus du nombre 15.

La cité décide de référer cette question au comité des finances.

LA BOXE

Billy Woods, de Denver, vient de lancer un défi aux frères Slavin, ou Jack de la batte, dans un assaut en six reprises, dans un autre. Les frères Slavin vont accepter l'offre. Le gagnant empoche les recettes.

UN PRIX CHAQUE JOUR

A compter du 20 mars, jusqu'à premier avril, nous donnerons chaque jour un joli cadeau à la première personne qui nous apportera un numéro, soit du *Journal*, du *Herold*, du *Press*, du *Monde* ou de la *Presse*, avec l'annonce des amusements de \$125.00 que nous offrons en vente.

Voir cette annonce sur la 3^e page.

F. LAPOINTE,
1881 rue St-Catherine.

LA NEIGE

Son enlèvement coûte fort cher

La Cie des tramways devra payer sa part

Il y a eu, hier après-midi, réunion de la commission de la voirie.

A l'ouverture de la séance, M. D. R. McCord se présente et demande au comité d'adopter une résolution aux fins de permettre à la compagnie des tramways de construire une voie ferrée à partir de la Pointe St-Charles, en suivant les rues McCord et Guy jusqu'à l'avenue des Pins de façon à ce qu'elle puisse atteindre le Parc de la Montagne lorsque la cité l'en aura autorisée.

Cette requête est adoptée et avis en conséquence sera donné à la compagnie qui commencera ses travaux au printemps même.

Une résolution est adoptée demandant à la compagnie des tramways de fournir sa contribution pour l'enlèvement de la neige sur les rues de la ville, afin de rétablir le plus vite possible la circulation des chars.

La séance est levée après quelques affaires de routine.

Montréal, 23 mars 1895.

Aux Commissaires du Havre de Montréal.

Messieurs,

Votre comité de pilotage, à une assemblée tenue aujourd'hui, ayant examiné les différents matériaux qui lui ont été soumis dernièrement, fait le présent rapport et recommande ce qui suit :

Que, parmi ceux qui ont fait application, M. Patrick Flynn soit nommé agent du pilotage de Montréal à Québec, et que le comité des Pilotes soit averti que, sous l'interprétation de l'acte du Pilotage par le département de la Justice à Ottawa, et l'acte de 1894 des Commissaires du Havre de Montréal, toutes les dépenses ci-après faites par les commissaires agissant comme autorisés en fait de pilotage soient payées de même le revenu du pilotage.

Votre comité croit aussi devoir recommander que, vu la pétition signée par tous les pilotes au sujet de M. Danne Cayan, on doit accorder à celui-ci le plein montant de sa pension, soit \$90 par quartier, à partir du 1^{er} août dernier, au lieu de \$60 qu'il recevait.

Votre comité soumet encore que, par leur rapport du 4 mars et agissant en qualité de commissaires, ils ont servi les différents compagnies de bateaux faisant le commerce dans les ports de goffe, que les pilotes devront être choisis, la saison prochaine de navigation, à raison de deux pilotes pour trois vaisseaux au lieu d'un pilote pour deux vaisseaux tel qu'il existait.

Enfin, ils font savoir qu'une copie du présent rapport a été envoyée au secrétaire du comité des pilotes, pour information.

Andrew Allan, Richard White, L. E. Morin, J. O. Villeneuve, V. Hudson.

Après quelques affaires de routine la séance est ajournée.

A L'HOPITAL CIVIQUE

Ce que coûtera le soin des malades

La commission d'hygiène s'est réunie, hier après-midi, dans le but de s'occuper avec les autorités de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital Général, pour le soin des malades à l'Hôpital civil.

Le Dr. Lachapelle dit que le coût de l'entretien de 15 patients sera comme suit :

Médecin résident, 3 heures, 2 gardes-malades, 2 servantes, un cuisinier, une femme pour laver, un portier, un homme de cour, etc. \$2,900

Chauffage et cuisine du département de l'hygiène, etc. 250

Téléphone, etc. 200

Médecins, etc. 200

Chaque article de chauffage, etc. 2,025

Il sera chargé un extra de 75 centimes par jour à tout malade additionnel au nombre 15.

Total.....\$5,625

M. Thomas Davidson dit que le coût minimum pour l'entretien du pavillon destiné aux protestants sera de \$3,000 ainsi réparti :

Médecin, matrone, 4 gardes-malades, un cuisinier, 2 servantes, portier, cocher, homme de cour, etc. \$3,025

Médecins, éclairage, etc. 1,025

Entretien du personnel, etc. 3,025

Total.....\$5,000

Comme dans le pavillon catholique, la cité devra payer 75 centimes par jour à chaque patient au-dessus du nombre 15.

La cité décide de référer cette question au comité des finances.

LA BOXE

Billy Woods, de Denver, vient de lancer un défi aux frères Slavin, ou Jack de la batte, dans un assaut en six reprises, dans un autre. Les frères Slavin vont accepter l'offre. Le gagnant empoche les recettes.

UN PRIX CHAQUE JOUR

A compter du 20 mars, jusqu'à premier avril, nous donnerons chaque jour un joli cadeau à la première personne qui nous apportera un numéro, soit du *Journal*, du *Herold*, du *Press*, du *Monde* ou de la *Presse*, avec l'annonce des amusements de \$125.00 que nous offrons en vente.

Voir cette annonce sur la 3^e page.

F. LAPOINTE,
1881 rue St-Catherine.

LA BOXE

Billy Woods, de Denver, vient de lancer un défi aux frères Slavin, ou Jack de la batte, dans un assaut en six reprises, dans un autre. Les frères Slavin vont accepter l'offre. Le gagnant empoche les recettes.

LE TELEPHONE

Entre St-Albert et Morinville, T. N. O.

M. l'abbé Morin se charge de la pose des fils

M. l'abbé J. B. Morin, l'apôtre de la colonisation au Nord-Ouest, part demain pour Edmonton avec ses familles du Maine et du Massachussetts, qui vont se fixer dans les fertiles plaines des Territoires.

Dix-huit familles du Maine sont parties vendredi dernier pour Edmonton et les environs et arriveront à Moose Jaw ces jours-ci, pour y rencontrer l'abbé Morin.

Il y a encore une centaine de familles canadiennes disséminées, ça et là, à travers le Kansas et qui ont signé leur intention de revenir au pays des qu'ils en auront les moyens.

Voilà trois ans que la récolte manquée au Kansas et nos compatriotes, bien que munis d'instruments aratoires et pourvus de chevaux, se voient réduits à une grande gêne.

Le district d'Edmonton compte déjà deux colonies composées de familles canadiennes venant du Kansas et du Nebraska.

Les colons que l'abbé Morin rencontre à Moose Jaw possèdent en chevaux, instruments, etc., un capital de \$1,000 à \$2,500.

On sait qu'il est question, depuis longtemps, de construire un pont sur la Saskatchewan, à Edmonton. Ce pont aura une longueur de sept cents pieds.

Le gouvernement vient de décider que les travaux commenceront immédiatement. Ce pont sera en fer et en maçonnerie. Le gouvernement y contribuera de \$40,000 pour sa part et Edmonton devra trouver \$15,000 à \$20,000 dans le même but.

Le gouvernement, édictant aux instances réitérées de l'abbé Morin, lui a donné tout le fil nécessaire pour établir une ligne de téléphone entre St-Albert et Morinville, une distance de onze milles.

M. Morin a acheté les batteries et les appareils nécessaires et surveillera lui-même l'installation des récepteurs et transmetteurs ainsi que la pose des fils.

Ces sont les colons qui vont fournir les poteaux nécessaires aux travaux. Décidément le Nord-Ouest marche à grands pas dans la voie du progrès.

A HUIS-CLOS

L'enquête sur le différend Davis-Lafont

Le comité spécial, nommé pour faire une enquête sur le différend Davis-Lafont, s'est réuni ce matin, à huis-clos.

On a continué l'examen des témoignages.

ACCUSE

De vol de porcs

L'autre jour le *MONDE* a raconté les détails d'un vol avec effraction commis à l'égard de M. Isidore Desrochers,oucher.

Alfred Lapointe, de St-Camille, a été arrêté sous suspicion et traduit devant le magistrat de police.

Ce matin, on a continué l'interrogatoire de cet homme qui se défend de quatre-vingt-dix livres de porc.

BOUGE VIDE

Hier soir, le lieutenant Tétrault et les constables Gauthier et Riopel, du poste No 4, rue Ontario, ont vidé un bouge de la rue Fortier tenu par Exoné Gravel.

Une habitante, Angéline Lacoste et deux visiteurs ont été saisis conduits au poste. Tous ont plaidé non-coupable et subiront leur procès lundi prochain à deux heures.

GUILLAUME ET BISMARCK

Démonstration militaire en l'honneur de l'ancien chancelier

FRIEDRICHSHAGEN, 27.—L'empereur Guillaume a rendu visite au prince Bismarck, hier. Quand l'empereur, à tête des troupes, est arrivé au château, les troupes ont tiré en demi-cercle. La pluie tombait à torrents, mais Guillaume II est resté à cheval, tandis que le prince de Bismarck se tenait debout, près de sa voiture, placée au centre du demi-cercle formé par les troupes.

L'empereur s'est alors adressé comme suit au héros de la fête.

« Notre patrie toute entière se prépare à célébrer votre anniversaire, célébration à laquelle j'ai l'honneur de prendre part aujourd'hui à la tête de l'armée à laquelle vous appartenez.

Ces troupes réunies autour de vous sont le symbole de l'armée allemande réunie dans une commune pensée, celle de rendre le plus éclatant tribut d'hommage à Votre Altesse.

Je n'ai pu trouver un meilleur présent pour vous que ce sabre, le symbole de l'instrument que vous avez aidé à mon grand-père à fabriquer, à agiter et à porter. C'est le symbole de l'épopée guerrière et héroïque.

En souvenir de ce temps mémorable, vous vous rappellerez les armées d'Alsace-Lorraine qui forment le dernier chapitre de l'histoire de 1866 à 1871. Avec ce souvenir, je dis aux soldats : Présentez les armes au prince de Bismarck.

Bismarck a offert ses humbles remerciements à l'empereur et a protesté de son dévouement.

L'empereur Guillaume a aussi présenté au prince Bismarck le sceau dont se servait son grand-père Guillaume I.

Les Plumes d'Ayer sont absolument végétales, d'un emploi sûr; elles ne resserrent pas les intestins et sont un tonique admirable.

REUNIONS DE SOIR

—L'union des tailleurs de cuir, au No 1796 rue St-Catherine.

—L'Assemblée Coopérative des Cordonniers-monteurs, au No 1517 rue Notre-Dame.

—L'Assemblée des charretiers de grosses voitures, au No 151 rue Champlain.

—L'union des plâtriers, au No 278 rue St-Laurent.

—L'Assemblée Parthenais, au No 178 rue Montcalm.

URBAIN LAPONTAINE

JACK HARKAWAY

C'est ce soir que commence au Queen's la série de représentations de Jack Harkaway, au profit du fonds de distribution de charbon et de bois aux indigents.

LE TELEPHONE

Entre St-Albert et Morinville, T. N. O.

M. l'abbé Morin se charge de la pose des fils

M. l'abbé J. B. Morin, l'apôtre de la colonisation au Nord-Ouest, part demain pour Edmonton avec ses familles du Maine et du Massachussetts, qui vont se fixer dans les fertiles plaines des Territoires.

Dix-huit familles du Maine sont parties vendredi dernier pour Edmonton et les environs et arriveront à Moose Jaw ces jours-ci, pour y rencontrer l'abbé Morin.

Il y a encore une centaine de familles canadiennes disséminées, ça et là, à travers le Kansas et qui ont signé leur intention de revenir au pays des qu'ils en auront les moyens.

Voilà trois ans que la récolte manquée au Kansas et nos compatriotes, bien que munis d'instruments aratoires et pourvus de chevaux, se voient réduits à une grande gêne.

Le district d'Edmonton compte déjà deux colonies composées de familles canadiennes venant du Kansas et du Nebraska.

Les colons que l'abbé Morin rencontre à Moose Jaw possèdent en chevaux, instruments, etc., un capital de \$1,000 à \$2,500.

On sait qu'il est question, depuis longtemps, de construire un pont sur la Saskatchewan, à Edmonton. Ce pont aura une longueur de sept cents pieds.

Le gouvernement vient de décider que les travaux commenceront immédiatement. Ce pont sera en fer et en maçonnerie. Le gouvernement y contribuera de \$40,000 pour sa part et Edmonton devra trouver \$15,000 à \$20,000 dans le même but.

Le gouvernement, édictant aux instances réitérées de l'abbé Morin, lui a donné tout le fil nécessaire pour établir une ligne de téléphone entre St-Albert et Morinville, une distance de onze milles.

M. Morin a acheté les batteries et les appareils nécessaires et surveillera lui-même l'installation des récepteurs et transmetteurs ainsi que la pose des fils.

Ces sont les colons qui vont fournir les poteaux nécessaires aux travaux. Décidément le Nord-Ouest marche à grands pas dans la voie du progrès.

A HUIS-CLOS

L'enquête sur le différend Davis-Lafont

Le comité spécial, nommé pour faire une enquête sur le différend Davis-Lafont, s'est réuni ce matin, à huis-clos.

On a continué l'examen des témoignages.

ACCUSE

De vol de porcs

L'autre jour le *MONDE* a raconté les détails d'un vol avec effraction commis à l'égard de M. Isidore Desrochers,oucher.

Alfred Lapointe, de St-Camille, a été arrêté sous suspicion et traduit devant le magistrat de police.

Ce matin, on a continué l'interrogatoire de cet homme qui se défend de quatre-vingt-dix livres de porc.

BOUGE VIDE

Hier soir, le lieutenant Tétrault et les constables Gauthier et Riopel, du poste No 4, rue Ontario, ont vidé un bouge de la rue Fortier tenu par Exoné Gravel.

Une habitante, Angéline Lacoste et deux visiteurs ont été saisis conduits au poste. Tous ont plaidé non-coupable et subiront leur procès lundi prochain à deux heures.

GUILLAUME ET BISMARCK

Démonstration militaire en l'honneur de l'ancien chancelier

FRIEDRICHSHAGEN, 27.—L'empereur Guillaume a rendu visite au prince Bismarck, hier. Quand l'empereur, à tête des troupes, est arrivé au château, les troupes ont tiré en demi-cercle. La pluie tombait à torrents, mais Guillaume II est resté à cheval, tandis que le prince de Bismarck se tenait debout, près de sa voiture, placée au centre du demi-cercle formé par les troupes.

L'empereur s'est alors adressé comme suit au héros de la fête.

« Notre patrie toute entière se prépare à célébrer votre anniversaire, célébration à laquelle j'ai l'honneur de prendre part aujourd'hui à la tête de l'armée à laquelle vous appartenez.

Ces troupes réunies autour de vous sont le symbole de l'armée allemande réunie dans une commune pensée, celle de rendre le plus éclatant tribut d'hommage à Votre Altesse.

Je n'ai pu trouver un meilleur présent pour vous que ce sabre, le symbole de l'instrument que vous avez aidé à mon grand-père à fabriquer, à agiter et à porter. C'est le symbole de l'épopée guerrière et héroïque.

En souvenir de ce temps mémorable, vous vous rappellerez les armées d'Alsace-Lorraine qui forment le dernier chapitre de l'histoire de 1866 à 1871. Avec ce souvenir, je dis aux soldats : Présentez les armes au prince de Bismarck.

Bismarck a offert ses humbles remerciements à l'empereur et a protesté de son dévouement.

L'empereur Guillaume a aussi présenté au prince Bismarck le sceau dont se servait son grand-père Guillaume I.

Les Plumes d'Ayer sont absolument végétales, d'un emploi sûr; elles ne resserrent pas les intestins et sont un tonique admirable.

REUNIONS DE SOIR

—L'union des tailleurs de cuir, au No 1796 rue St-Catherine.

—L'Assemblée Coopérative des Cordonniers-monteurs, au No 1517 rue Notre-Dame.

—L'Assemblée des charretiers de grosses voitures, au No 151 rue Champlain.

—L'union des plâtriers, au No 278 rue St-Laurent.

—L'Assemblée Parthenais, au No 178 rue Montcalm.

URBAIN LAPONTAINE

JACK HARKAWAY

C'est ce soir que commence au Queen's la série de représentations de Jack Harkaway, au profit du fonds de distribution de charbon et de bois aux indigents.

PAS DE CONCESSIONS

Disent les partisans de Greenway

On pourrait modifier la loi et la faire agréer par tous

WINNIPEG, 27.—L'ordre en conseil sur la question des écoles a été transmis hier à la législature par le lieutenant-gouverneur Schultze.

La lecture du document a pris une heure. Pendant ce temps plusieurs députés se sont endormis.

Aussitôt la lecture du document terminée, un des députés de l'opposition a demandé que le gouvernement ne prenne aucune décision.

Le premier ministre Greenway a répondu qu'il fallait d'abord étudier le document, et que cela pourrait peut-être bien prendre des semaines.

M. Greenway n'a pas voulu dire qu'il attendait le gouvernement prendrait sur la question.

La discussion de l'ordre en conseil sera probablement renvoyée à la semaine prochaine.

Quelques-uns des citoyens paraissent déterminés à ne pas obéir à un ordre rétablissant les écoles séparées telles qu'elles existaient avant 1890, l'on croit que certaines écoles de l'Est du Manitoba, qui ont été approuvées par le Saint-Père.

Par ce système, le curé de chaque paroisse donnerait l'instruction religieuse aux enfants catholiques de la paroisse, sans qu'il y ait d'enseignement religieux dans les écoles.

Si une telle commission ne parvenait point à s'entendre, la législature serait, par là même, mise au courant de difficultés à régler et choisirait mieux le remède.

Les membres de l'opposition et ceux du gouvernement, et chaque faction, de son côté, a tenu un caucus avant-hier soir. L'opposition considérait la motion et la consultation. Les partisans de Greenway ne veulent pas entendre parler de concessions.

MAUDITS PAR UNE FEMME

Trois jurés deviennent fous

BUFFALO, N. Y., 27.—Il y a environ sept ans, Hattie Pensyger fut trouvée coupable de meurtre au second degré, pour avoir tué son mari.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

Quand les jurés rendirent leur verdict, l'accusée se leva, et d'un geste tragique, maudit les jurés en leur disant qu'ils étaient tous fous.

PAS DE CONCESSION

COLONNE S. CARSLLEY

TAPISSERIE TAPISSERIE TAPISSERIE

Les personnes désirant de la tapisserie voudront bien

SE RAPPELER

que S. Carsley a ouvert un département de tapisseries,

CE QUI VEUT DIRE

que la tapisserie de première classe est vendue bon marché

Chez S. CARSLLEY.

Chemises Blanches pour Messieurs

Chemises pour messieurs et pour petits garçons, le meilleur ajustage et la meilleure valeur, venez

Chez S. CARSLLEY

Il vaut la Peine de se Rappelez

que les meilleures qualités de tapis de première classe sont tenues en grande variété et vendus à bon marché.

Chez S. CARSLLEY.

GRATIS! GRATIS!

Les tapis achetés maintenant seront mis en entrepôt et assurés contre le feu, gratuitement, jusqu'à la livraison requise

Chez S. CARSLLEY

S. CARSLLEY TAPIS

Nouveaux Axminster Imperial, \$1.40 la verge.

Ces tapis sont de la meilleure qualité, très jolis et de la meilleure durée. Les importations de cette saison ont grandement surpassé tout ce qu'on a vu en fait d'élégance pour le dessin et la couleur.

S. CARSLLEY

Les Meilleurs Tapis Wilton

\$1.38 la verge

Un assortiment de splendides patrons dans tous les derniers et plus artistiques dessins.

S. CARSLLEY

Les Meilleurs Tapis Bruxelles

89c la verge

Véritables beautés, faits sur notre commande spéciale pour le commerce de ce printemps, magnifiques bordures pour assortir.

S. CARSLLEY

Les meilleurs Tapis Tapestry

63c la verge

Un magnifique assortiment de patrons avec bordure assortie, aussi un splendide assortiment de bordures, à 58c la verge.

S. CARSLLEY

NOUVEAUX LINOLEUMS

33c la verge

Nous venons de recevoir un stock très considérable, garantis durer très longtemps.

S. CARSLLEY

PRELATS ANGLAIS

21c la verge

Garantis de manufacture anglaise, qui ne peut manquer de donner satisfaction.

S. CARSLLEY

Rideaux

Bons rideaux en dentelle blanche, rebords festonnés et ourlés. 36c vg.

Rideaux de couleur à bandes, bordures à franges. 1.35 pr.

Unes ligne spéciale de rideaux à bandes romanes, bordures à franges. 1.45 pr.

Rideaux en chenille, nuances les plus nouvelles. 3.25 pr.

S. CARSLLEY

Nouvelles Portières

Rideaux en chenilles, très larges, couleurs les plus riches. 4.35 pr.

Nouvelles portières orientales, dessins orientaux les plus originaux. 1.50 pr.

Nouveaux rideaux en net de Suisse, dessins les plus nouveaux. 3.25 pr.

S. CARSLLEY

Articles de Menage

Stores opaques pour fenêtres avec accessoires. 33c ch.

Filles à rideaux avec tous les accessoires. 17c ch.

Nouvelles sautoirs d'arc de dessins et de couleurs spéciales. 19c ch.

Draperies en chenille pour table avec bordure française. 64c ch.

Tissus rayés à rideaux, couleurs riches. 27c vg.

S. CARSLLEY

Imperméables Rigby

Habillements imperméables Rigby pour Dames et Messieurs dans tous les genres et dans toutes les grandeurs.

S. CARSLLEY

Rues Notre-Dame et St-Pierre.



James H. Nicholson.

Presque Incroyable

Mr. Jas. H. Nicholson, Florenceville, N. B., se débat pendant sept longues années avec

UN CANCER à la LÈVRE,

ET EST GUÉRI PAR LA

SALSEPAREILLE d'AYER.

Mr. Nicholson dit: "J'ai consulté des docteurs qui m'ont ordonné toutes sortes de choses, mais sans résultat; le cancer commençait à se développer."

Ronger les Chaires, et à s'étendre jusqu'au menton; et j'ai souffert de la manière la plus terrible pendant six mois. A la fin, je me décidai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. Au bout d'un semaine ou deux j'ai remarqué une amélioration sensible.

Encouragé par ce résultat, j'ai continué et un mois après la plaie s'est complètement guérie. Trois mois plus tard, la lèvre commençait à se guérir et, après avoir pris de la Salsepareille d'Ayer pendant six mois, la dernière trace du cancer avait disparu."

La Salsepareille d'Ayer

Seule Adresse: L'Exposition Coloniale.

Les Pilules d'Ayer régulent les Intestins.

CHOCOLAT MENIER et maintenant EN VENTE partout aux

Etats-Unis

Canada

à la place de

Thé, Café ou Cacao,

est devenu presque universel. Il

Nourrit et Renforce.

Servi à la Glace, durant le Chaud Saison, il est des plus

Delicieux et Stimulant.

Demandez votre échantillon de

CHOCOLAT MENIER

Les ventes annuelles excèdent 25 millions de livres.

PHILIPES PENNYROYAL—Les Pilules de

la Compagnie d'Assurance

SUR LA VIE

"THE MANUFACTURERS"

Capital Autorisé, \$2,000,000

Leurs polices sont non contestables, et

ont de nombreux avantages sur les autres.

C'est une compagnie canadienne; elle

possède le plus fort capital de l'Amérique

du Nord. Elle est une compagnie non

de charité; elle est une compagnie

qui a des bénéfices réels. Elle est

une compagnie qui a des bénéfices

réels. Elle est une compagnie qui

a des bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

bénéfices réels. Elle est une

compagnie qui a des bénéfices réels.

Elle est une compagnie qui a des

Le Mystère de la Tour Maudite

JACQUES LAURENT (Suite)

Un jour, comme il sortait à deux heures selon son habitude, le facteur lui remit une lettre qui portait le cachet de la poste de Saint-Rambert.

— Tiens! fit-il, qui peut bien m'adresser du département de l'Isère, je n'y connais personne!.....

Jacques Laurent avait hrisé le cachet de la lettre, et il avait la lèvre contractée par une grimace, lorsque ayant, par une habitude à laquelle tout le monde obéit sans s'en rendre compte, regardé d'abord la signature, il mit tranquillement la missive dans sa poche et rentra chez lui.

Arrivé dans son cabinet, il en ferma la porte avec soin, poussa un léger bouton dissimulé dans une moulure, qui faisait mouvoir un verrou intérieur, et, sûr de ne pas être troublé dans sa lecture, il s'assit à son bureau et déplia la lettre qui lui venait de recevoir, en se disant à lui-même:

— Il faut que les circonstances soient bien graves pour que Luce se soit décidé à m'écrire.

Et il lut:

"Mon cher patron,

"Si j'ai tant eu besoin de moi, n'avez-vous dit quand vous avez quitté la 'Sûreté', mais seulement dans un cas important, pour sauver la vie ou celle d'un de vos clients, par exemple, n'avez-vous pas écrit à moi..... Cette circonstance importante se présente en ce moment, et je viens faire appel à vos lumières. Je ne saurais pas vous dire si je confiais à la poste les motifs qui me font vous écrire, mais vous les connaîtrez ou m'en rendrez visite, vingt-quatre heures après le reçu de ma lettre, à M. de Margay, juge d'instruction au tribunal de la Seine, mais non encore en possession de son siège, et descendu provisoirement à Metropolitain-Hôtel.

"Recevez, mon patron.....

"Signé

"Luce."

Le vieux policier qui, pendant vingt ans avait été l'âme de la Préfecture, par un geste qui lui était familier dans ses moments de grande préoccupation, passa rapidement la main dans sa chevelure, aussi blanche que la neige, et se mit à réfléchir.

Après avoir tourné et retourné cinq ou six fois l'enveloppe, comme pour en obtenir quelque révélation, Jacques Laurent se mit à se parler à lui-même, sans peut-être se douter que sa voix trahissait ses pensées. Mais il était bien seul, dans une maison aménagée par lui, avec toutes les ressources de la mécanique moderne, et où nul ne pouvait pénétrer sans son consentement; il pouvait donc se passer la fantaisie de parler tout haut.

Rien qu'à l'aide des lignes qu'il venait de lire, Jacques Laurent avait cette perspicacité qui avait fait de lui le premier policier de l'Europe, se mit à se tracer les grandes lignes de la situation.

— Que diable est allé faire Luce dans l'Isère! il n'est point là pour un service "commandé", car dans ce cas, il ne s'adresserait pas à moi qui ne suis plus rien, il requerrait de sa propre main, il requerrait de sa propre main..... Ah! j'y suis, ce juge d'instruction qui n'est pas encore installé..... Ah! j'y suis, ce juge d'instruction qui n'est pas encore installé.....

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

— C'est la Compagnie d'Assurance "The Manufacturers" qui est installée à la Préfecture, et qui a des bénéfices réels. Elle est une compagnie qui a des bénéfices réels.

objets nécessaires à sa toilette, à sa correspondance, et à une foule de menus usages, Jacques Laurent se rendit à l'appel de la cloche, dîna d'un bon appétit à la table d'hôte, puis allumant un cigare, sortit pour faire une heure ou deux de promenade et tuer le temps, jusqu'au moment habituel de son coucher.

Il remonta lentement la rue de Luxembourg, et, parvenu au boulevard, se mit à inspecter la foule de l'œil indifférent et paternel d'un bon bourgeois satisfait de son dîner, et surtout de lui-même.

Mais ce spectacle, qui n'a d'ordinaire pour le simple flâneur qu'un attrait de curiosité pittoresque, semblait parler autrement à l'ancien directeur de la 'Sûreté', car de temps à autre son petit œil s'illumina d'un sourire, et quelquefois il entremêla sur ses talons cet entêtement qu'il sentait pousser de temps en temps de petites interjections d'étonnement et parfois même de plaisir.

